

Conférence Nationale Souveraine

REPUBLIQUE TOGOLAISE

c/c HOTEL DU 2 FÉVRIER

B. P. 131 LOME - TOGO

Tél. (228) 21 - 00 - 03 Téléfax (228) 21 - 62 - 68

RAPPORT N° 35 DE LA SEANCE DU VENDREDI 23 AOÛT 1991

L'an mil neuf cent quatre vingt onze, et le vendredi 23 août ;

La Conférence Nationale a poursuivi ses travaux en séance plénière.

Ouverte à 9 H 55 par la minute de recueillement et l'exécution de l'hymne national, la séance a eu l'ordre du jour suivant :

- 1) Suite Examen et Adoption du Rapport de la Commission Constitutionnelle
- 2) Déclaration de Politique Générale
- 3) Divers

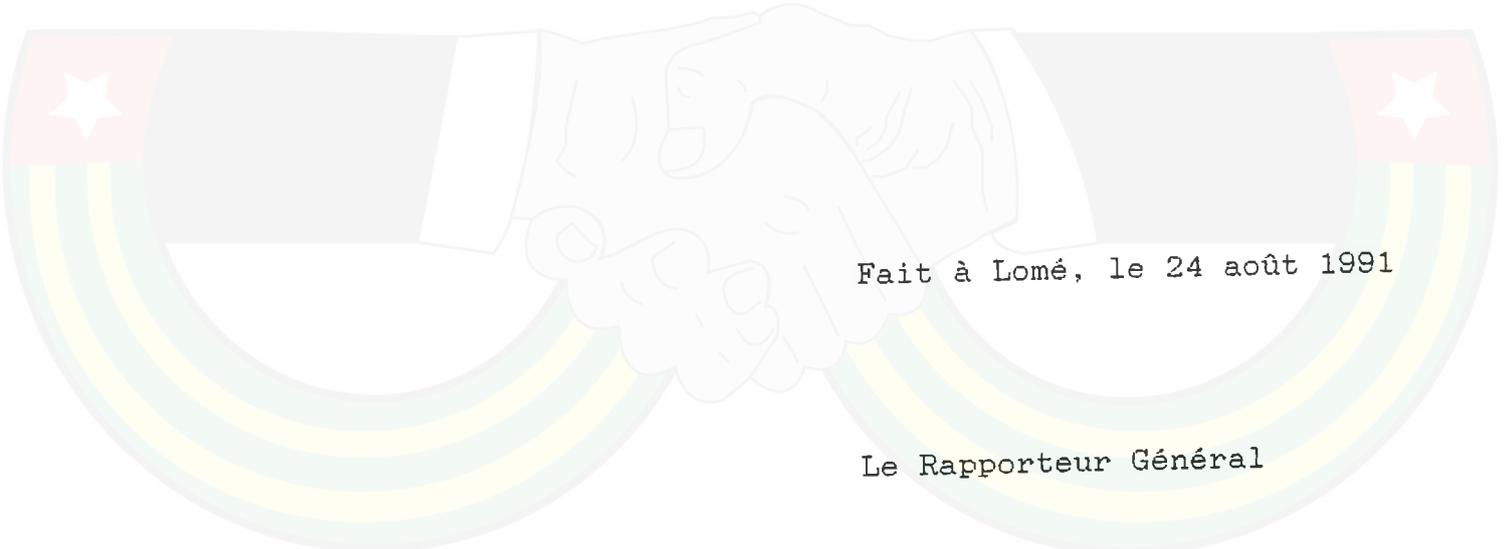
Abordant le 1er point de l'ordre du jour, le titre IV du rapport a été adopté avant la suspension de midi. La séance reprendra à 15 H 37.

Dès la reprise de la séance, le Président informa l'assemblée sur un complot qui serait en préparation et qui serait dirigé par le Commandant DJOUA et un mercenaire français. Après cette information, Maître OCCANSEY a accusé les Ministres PERE, KOMLAVI et KODJO Agbéyomé d'être à la base du complot. Ceux-ci devaient manifester leur indignation et devant le désordre qui s'installait dans la salle, le Président devait suspendre la séance à 16 H 08. Elle a repris à 20 H 45 avec une déclaration de dix-huit (18) partis présentée par Monsieur AYEVA Zarifou et qui concernait le complot qui aurait été ourdi par le Pouvoir. Cette déclaration sera corroborée par les témoignages de deux (2) militaires des Forces d'Intervention Rapide (FIR), les soldats Anani KONTEVI et Gakpo NUDODA.

Les discussions se sont ensuite poursuivies sur le texte de la Loi Fondamentale de la Transition dont les titres V, VI, VII et VIII seront adoptés.

A la suite de cette adoption par titre, le texte tout entier fut adopté.

La séance sera levée aux environs de 2 H du matin à la suite de la minute de recueillement.



Fait à Lomé, le 24 août 1991

Le Rapporteur Général

www.cnstoge.com Maître Jean Yaovi DEGLI